

**HONORAIRES DE TRANSACTION TTC EN VIGUEUR**

**A COMPTER DU 01/05/2021**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Pour les biens d’une valeur de | 0 € | à | 50.000 € | 5 000 € |
| Pour les biens d’une valeur de | 50.001 € | à | 100.000 € | 7.500 € |
| Pour les biens d’une valeur supérieure à | | 100.001 € | | 6 % |
| Pour les terrains et les fonds de commerces | |  | | 10 % |
|  | |  | |  |

Les honoraires d’agence sont à la charge du mandant,

Le barème est applicable pour tout mandat de vente et tout mandat de recherche,

Dans le cadre d’une succession, les honoraires susmentionnés seront à la charge de l’acquéreur,

Dans le cadre d'une vente en viager mutualisé, les honoraires d'un montant de 7,2% TTC de la valeur libre expertisée du bien,

seront à la charge de l'acquéreur".

« Dans le cadre de la signature d'un mandat dit SUCCESS avec validation de la clause confiance :

* L'absence d'offre d’achat au prix de l’estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 10% des honoraires affichés sur le présent barème.
* L'absence d'offre d’achat au prix de l’estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 20% des honoraires affichés sur le présent barème.
* L'absence d'offre d’achat au prix de l’estimation réalisée par l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 30% des honoraires affichés sur le présent barème.

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit SUCCESS avec validation de la clause fidélité : Une remise de 25% des honoraires affichés sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais d'une Agence du Réseau Keller Williams pour le compte d'un même client.

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit SUCCESS avec validation de la clause Win/Win: Les honoraires affichés sur le présent barème seront divisés par moitié, en cas de vente à un Acquéreur présenté par le Mandant, dans les conditions prévues par ledit Mandat SUCCESS ».



**KELLER WILLIAMS VISION**

**26 bd Albert 1er**

**06600 Antibes**

**+33 (0) 4 93 74 10 32**

SARL Vision Méditerranée Immobilier - Antibes au capital de 120 000 €

RCS Antibes 452 842 065

N°TVA FR 79 452 842 065 – Code NAF 6831Z

CPI 0605 2016 000 008 530 délivrée par la CCI Nice Côte d’Azur – Garantie Financière GALLIAN – ​Transaction 120.000 € - Police numéro B01055386

[**www.vision.kwimmo.fr**](http://www.vision.kwimmo.fr)**/ www.kwfrance.com**